

## CR Comité de Pilotage dans le cadre du projet d'extension marine de la réserve naturelle nationale de la Caravelle

Mercredi 10 Avril 2013 ; 9h à la Mairie de Trinité

Animation : Jessica CRILLON, Impact Mer

### Personnes présentes :

PERSONNES	STRUCTURES
Jean-Michel COTREBIL	Marin Pêcheur
Dominique MOUTAMALLE	ONF Agent Patrimonial
Georges BOCALY	CUMA
Patrice LAUNE	PNRM
Christian PALIN	PNRM / Ville de Trinité
Emmanuel RAVAUD	1 <sup>er</sup> adjoint au maire / Ville de Trinité
Jean ALMAZAN	Sous-préfet Trinité
Louis-Pierre BOURDAIS	Transport maritime voile
Gilbert BUVAL	Marin Pêcheur
Gerald MILIENNE	Plongée sous-marine
Cédric CHARPENTIER	Ballade en mer/ Pêche sportive
Fabien VEDIE	DEAL Référent milieu marin
Jean-Pierre GOUT	DEAL Chargé de mission Trames vertes et bleues
Cyrille BARNERIAS	DEAL Chargé de mission
Charles AGATHE	CRPMEM
Béatriz CONDE	Association le Carouge
Enora BECHELER	Ifremer
Henri LOUIS-REGIS	Président ASSAUPAMAR
Martine AIRAUD	Direction de la Mer
Nadine VENUMIERE	PNRM / Gestion des réserves naturelles
Guillaume TOLLU	Chargé d'études Impact Mer
Jessica CRILLON	Chargée d'études Impact Mer

### Ordre du jour :

- Rappel du contexte et l'ensemble de la démarche
- Présentation de la méthodologie
- Rappels sur les réserves et aires marines protégées
- Pourquoi un projet d'extension marine de la RNN de la Caravelle?
- Présentation du diagnostic et de l'ensemble des zones à enjeux identifiées
- Présentation et organisation de la concertation à mener
- Echanges et questions

### Introduction

Monsieur le sous-préfet de Trinité félicite le travail engagé. Il souligne l'importance de préserver le territoire.

Monsieur l'adjoint au Maire de la commune de Trinité et Monsieur Palin, Elu à l'environnement de la commune de Trinité encouragent cette démarche, soulignent à

leur tour la nécessité de protéger ce milieu riche et rappellent la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs dans cette dynamique.

Le PNRM exprime la volonté d'accompagner cette démarche et rappelle que l'outil réserve ne pourra fonctionner sans l'adhésion des acteurs. Le souhait est de préserver les activités traditionnelles tout en protégeant les richesses des zones côtières et marines. Il semble important de prendre en compte la continuité écologique entre les espaces terrestres et marins. Les réserves sont des outils qui permettent de poursuivre les activités sous certaines conditions.

### **Organisation de la concertation**

Les acteurs présents proposent des dates, lieux et horaires pour les prochaines réunions de consultation.

### **Echanges et questions diverses :**

#### **Problèmes de surveillance**

Plusieurs personnes se plaignent du manque de surveillance de la Baie du Trésor. Il semble que l'organisation actuelle de la surveillance ne semble pas adaptée et organisée. Chaque jour, des infractions aux règlements sont pourtant visibles (pêche et nautisme). Les gardiens de l'environnement sont témoins de braconnage, en particulier sur les lambis. Ils retrouvent des tas de coquilles.

Les acteurs souhaitent que les règlements déjà existants soient respectés et que les sanctions soient prises envers les personnes qui outrepassent leurs droits.

Concernant les contrôles en mer, la Direction de la Mer souligne que les contrôles le soir et le matin tôt sont de plus en plus fréquents avec les douanes et brigades nautiques. La DM précise qu'ils ne peuvent pas être sur ce site tous les jours vu l'ensemble des zones à surveiller. De plus, la DM souligne qu'il n'y a pas eu de signalements d'infraction de la part du PNRM dans la zone dans les 6 derniers mois. Lors des contrôles de police, des sanctions sont prises à l'encontre des personnes qui ne respectent pas la réglementation (PV simplifié et/ou sanctions administratives).

Un jeune marin pêcheur précise qu'il est sur la Caravelle tous les jours, les infractions se passent tous les jours, et malgré les vols de l'hélicoptère de surveillance, chaque jour, il n'y a pas de réelle surveillance et de sanctions.

Dans le cadre d'une extension marine de la réserve, des moyens supplémentaires seront mis à disposition, de plus, l'organisation de la surveillance entre les différents corps de police pourra faire l'objet d'un travail dans le cadre du plan de gestion. Il s'agit également de travailler en synergie avec les acteurs du territoire (pêcheurs, professionnels du nautisme).

Dans le cadre du plan de gestion de la réserve, des outils de communication et pédagogiques pourront être réalisés pour limiter les infractions et mettre en valeur la réserve. Le balisage et la signalétique seront aussi installés. L'adhésion des acteurs est essentielle pour limiter les infractions.

Le PNRM rappelle que les agents de la réserve de la Caravelle, n'ont, à ce jour, pas de mandat pour intervenir en milieu marin. Dans le cadre de l'extension marine, les gardiens pourront intervenir et sanctionner les infractions.

L'ASSAUPAMAR souligne qu'il semble important de rétablir un climat positif autour de la gestion de la Baie du Trésor. La réglementation permettant la préservation de la ressource, tous les acteurs ont des intérêts à la respecter. Il est nécessaire d'organiser la surveillance dans cet objectif.

Le CRPMEC souligne qu'il y a actuellement un travail en cours afin d'améliorer la surveillance et la diffusion d'informations.

#### Besoin de signalisation et de bouées de mouillage

Il semble que les utilisateurs du plan d'eau n'ont pas l'information du cantonnement et de la réglementation nautique. De plus, vu l'absence de bouées de mouillage, les embarcations mouillent à l'ancre.

#### Importance de protéger le milieu marin

Les acteurs pensent que le milieu marin nécessite une protection réelle vu la richesse et les menaces existantes. Certains acteurs ont pu se rendre dans plusieurs réserves de la caraïbes et se sont rendus compte des effets positifs d'une bonne protection sur la qualité des milieux, les ressources halieutiques et la diversité des espèces.

La DEAL rappelle que la Martinique est à ce jour le seul département d'outre-mer sans aire marine protégée. La dégradation du milieu marin est pourtant très importante. L'étude actuelle concerne uniquement l'extension marine, cependant les enjeux d'une extension terrestre sont aussi très forts.

Certains acteurs précisent que le projet de réserve pourrait être bénéfique à l'activité pêche. Il est important d'analyser « l'effet réserve » autour de la zone de cantonnement.

Le PNRM rappelle que le comité de gestion de la réserve a validé la mise en place de l'extension par étape de l'extension par étapes, en commençant par la partie maritime, compte tenu de la difficulté de maîtrise du foncier sur la partie terrestre.

#### Activité de pêche

Les cantonnements de pêche ont été mis en place par les pêcheurs, cependant ils sont braconnés. La Direction de la Mer précise qu'aucune demande d'ouverture du cantonnement de la Baie du Trésor n'a été demandée depuis près de 10 années.

Le CRPMEC rappelle que les pêcheurs ont besoin d'espace pour pêcher, la bande côtière est très importante car le plateau continental est limité. L'activité de pêche, en cas de mauvaise météo, nécessite des zones de replis.

La pêche à la pisquette est importante pour les pêcheurs. Ces poissons ne sont pas des juvéniles, ils servent d'appâts pour les pêcheurs.

Des infractions au niveau des habitations de la pointe Ferré sont souvent observées par les utilisateurs du plan d'eau : pêche à la langouste en période interdite.

### La signification du terme « Réserve »

Le terme réserve semble contraignant pour certains acteurs. L'impression qu'une réserve est un endroit où tout est interdit. De plus, le caractère « irréversible » d'une réserve nationale peut parfois inquiéter certains acteurs.

Il est rappelé au cours de la présentation, qu'une réserve n'est pas un territoire sous cloche. Par exemple, sur la Caravelle, de nombreuses activités se développent. Il s'agit néanmoins d'un territoire réglementé afin de limiter les impacts sur le patrimoine naturel.

Le PNRM demande aux acteurs de ne pas s'arrêter au mot « réserve ». Ce projet est réalisé avec les acteurs, il est important que la confiance soit mutuelle dans le cadre de cette extension marine. Le PNRM a une réelle volonté de travailler avec les acteurs.

### Besoin d'études scientifiques

Les acteurs souhaitent que dans le cadre d'un projet d'extension, des études scientifiques soient menées, notamment sur les espèces exotiques envahissantes tel que le poisson lion.

L'ASSAUPAMAR propose que des projets de décontamination se mettent en place pour les langoustes par exemple, si cela est possible.

### Modifications à apporter au diagnostic

Concernant le diagnostic, des modifications seront à apporter :

- l'anse Bonneville n'existe pas, il s'agit de l'anse Dufour

## Conclusion

Le sous-préfet de Trinité et la municipalité remercient les organisateurs de la tenue de cette réunion très enrichissante. Ils remercient également les personnes présentes de s'être déplacées pour participer à ce projet.

### ➤ Synthèse :

- Nécessité de protéger le patrimoine naturel marin du fait des pressions et de leurs fragilités ;
- Manque de surveillance et soucis actuels pour faire respecter la réglementation existante au sein de la Baie du trésor ;
- Volonté de maintenir une pêche durable et un tourisme durable dans le cadre d'un projet d'extension;
- Nécessité de mettre en place une gestion locale et concertée avec l'ensemble des acteurs ;
- Nécessité de poursuivre l'étude dans le cadre d'une extension terrestre de la RNN de la Caravelle ;
- Besoin d'organiser les zones de mouillages.